

L'information du cédant

**Cédant et repreneur
d'entreprise artisanale**

**La CMA vous accompagne
dans votre projet de
cession**

► **Contacts**

**Service développement
économique**

• Toulouse
05 61 10 47 14
nwatek@cm-toulouse.fr

• Saint-Gaudens
05 61 89 17 57
mcasteran@cm-toulouse.fr



www.cm-toulouse.fr

► **Objectif**

Informier et sensibiliser les artisans pour optimiser la transmission de leur entreprise.

► **Bénéficiaires**

Chefs d'entreprise artisanale souhaitant s'informer et anticiper la transmission de son entreprise.

► **Prestation**

La CMA vous informe sur :

- les clés de la transmission : délais, méthodes d'évaluation,
- les principaux modes de transmission,
- les conséquences juridiques et fiscales de la transmission,
- les conditions de départ à la retraite,
- la mise en place du tutorat.

La CMA vous remet le guide pratique du cédant.

► **Modalités**

- Réunion d'information collective gratuite de 2 heures à Toulouse.
- Approfondissement dans le cadre d'une journée de formation à Toulouse ou à Saint-Gaudens.

Intervenants : expert-comptable, avocat, RSI, Chambre de métiers et de l'artisanat.

► **Références**

4 sessions de formation, 64 artisans formés.

► **Tarif de la prestation**

16 € la journée de formation.